

# Pour votre entreprise, question santé au travail nous avons des solutions !



**Un accident du travail, une maladie professionnelle,  
un absentéisme important, cela coûte cher !**

Et c'est forcément lourd de conséquences pour la victime mais également pour son entreprise. Soucieux de la santé et de la sécurité de vos salariés, vous souhaitez mieux appréhender les risques liés à votre activité. AST 67 vous propose, pour évaluer vos risques et préserver la santé de vos salariés, capital humain de votre entreprise, de prendre contact avec votre médecin du travail ou notre service technique. Leurs interventions sur le terrain vous accompagnent dans cette démarche.

## LE BRUIT



**Votre atelier est bruyant, certes, mais qu'en est-il  
réellement ? Quelles améliorations techniques  
sont réalisables, quelles protections auditives  
choisir ?**

Nous vous proposons :

- d'estimer l'exposition au bruit des opérateurs durant leur travail,
- de mesurer le niveau sonore, d'analyser le spectre du bruit pour contribuer à définir les solutions techniques les plus appropriées pour réduire cette nuisance.

- réaliser un diagnostic préliminaire du risque chimique à un poste de travail,
- exploiter les fiches de données de sécurité pour définir des priorités d'action dans la prévention du risque chimique,
- mesurer la concentration atmosphérique des polluants au poste de travail.

## L'AMBIANCE THERMIQUE

**Il fait trop chaud ou trop froid dans vos locaux ?  
S'agit-il d'un simple inconfort ou d'une situation  
dangereuse ?**

Nous pouvons estimer à partir des mesures des paramètres de l'ambiance thermique, la dangerosité d'une situation de travail et vous conseiller des améliorations.

## LE RISQUE CHIMIQUE

**Vous utilisez des produits chimiques.  
Sont-ils inoffensifs ou cancérigènes ? Comment  
interpréter une fiche de données de sécurité ?**

Nous sommes en mesure de :

- vous former à l'identification des substances chimiques les plus dangereuses par la lecture de l'étiquette et à l'analyse de la fiche de données de sécurité,

## LA CHARGE PHYSIQUE

**Un salarié trouve son travail physiquement trop dur.**

Après enregistrement de son rythme cardiaque et analyse de son activité nous pourrions déterminer si cette dernière est compatible avec sa santé et vous suggérer des pistes d'améliorations.

**Évaluation des risques,  
information, formation,**

**sensibilisation**



### LES MANUTENTIONS MANUELLES

**Vos salariés manipulent habituellement des charges. Les conditions dans lesquelles ils effectuent cette tâche sont-elles dangereuses pour leur colonne vertébrale ?**

La prise en compte des caractéristiques de la charge, de l'environnement de travail et de l'effort physique requis permettra de savoir si le niveau de cette contrainte est acceptable.

### L'AMBIANCE LUMINEUSE

**L'éclairage de vos locaux est-il adapté ?**

Nous vous proposons de mesurer l'éclairage et la luminance pour vérifier si l'éclairage est adapté aux tâches réalisées et à la réglementation en vigueur.

### TRAVAIL SUR ECRAN

Le travail sur écran peut, sous certaines conditions, être source de fatigue visuelle et de douleurs de nuque. Une sensibilisation donnera aux salariés les informations nécessaires pour organiser leur poste de travail de façon ergonomique.

### LES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES

**Certains de vos salariés ont déclaré une maladie professionnelle au titre du tableau 57 (gestes répétitifs) et vous souhaitez améliorer la situation.**

L'analyse de l'activité permettra d'apprécier le risque de troubles musculo-squelettiques et de conseiller des améliorations.

### LE SECOURISME

**Vous souhaitez former un sauveteur secouriste du travail.**

Les monitrices d'AST organisent des sessions de formation initiale, et, par la suite, les recyclages.

**VOTRE MÉDECIN DU TRAVAIL EST VOTRE CONSEILLER. IL VOUS ACCOMPAGNE DANS LA MISE EN OEUVRE DES SOLUTIONS PRÉCONISÉES.**

Une de ces prestations vous intéresse :

contactez votre médecin du travail  
ou Dominique HEITZ (service pluridisciplinaire)  
tél : 03 90 22 97 76 - courriel : d.heitz@ast67.org

Vous pouvez également compléter le bon ci-dessous  
et le faxer au 03 88 25 09 40

# AST<sup>67</sup>

Alsace Santé au Travail

Siège social

3 rue de Sarrelouis 67080 Strasbourg

Tél. 03 88 32 18 67 • www.ast67.org

### Coupon-réponse à compléter et faxer au 03 88 25 09 40

ENTREPRISE : ..... Nom du Responsable : .....

ADRESSE : .....

Tel : ..... courriel : .....

Offre(s) qui m'intéresse(ent) : .....

.....

.....

Autres demandes en santé au travail : .....

.....

.....

.....